

À partir du

8 décembre
2025



Les conteneurs à roulettes
seront supprimés.

Merci de bien vouloir déposer **vos déchets** dans
les nouvelles colonnes prévues à cet effet.



Je n'oublie pas de prendre **mon badge** pour déverrouiller
la colonne d'ordures ménagère et je dois utiliser **des sacs**
poubelle de 30 litres !

Comment faire si je n'ai pas récupéré mes badges ?

Le SIDEL se déplace sur les communes de son territoire afin de distribuer les badges qui sont **indispensables** à l'utilisation du nouveau service public de collecte des déchets.

- **À Saint-Clar** : lundi 1er décembre à la salle des fêtes
- **À La Romieu** : lundi 8 décembre à la salle des fêtes
- **À Lectoure** : mercredis 10 et 17 décembre à la salle omnisports

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site internet du SIDEL ou par téléphone.